

NOTE DE PRÉSENTATION

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'Autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le tableau des effectifs change régulièrement en fonction des évolutions de carrières, des recrutements, des mutations,.... Il est actualisé chaque année.

Aussi, comme défini sur la délibération, il est proposé :

- 16 suppressions de postes
- 9 créations de postes

Le nombre de postes ouverts est fixé à 81 postes.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de délibérer en ce sens.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-058

Objet :
Actualisation du tableau
des effectifs

Rapporteur :
Gilles FRAYSSE

Commission Finances :
Le 5 décembre 2024

Convocation :
Le 11 décembre 2024

Pièce(s) jointe(s) :
Tableau des effectifs

Nombre de conseillers municipaux en exercice	27
Présents	19
Représentés	8
Votants	27

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, le 17 décembre 2024 à 20h30, en séance publique, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FRAYSSE, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs G. FRAYSSE ;
C. BASTOUL ; A. BELLANGER ; C. BOUËTARD ; F. DA SILVA ;
B. ESTREMANHO ; C. ESTREMANHO ; S. JAUBERTY ; I. LAFAYE ;
C. MARTIN ; E. MOSCHEROSCH ; M. PICAUD ; M. PROVOTAL ;
P. UTEGINE MWANA ; P. WITTERKERTH ; C. CRUEIZE ; F. DHONDT ;
M. POINSE ; J. RICAUD ;

Absents représentés :
S. AMIRAULT a donné pouvoir à E. MOSCHEROSCH ; L. AMIRI a
donné pouvoir à C. BOUËTARD ; S. DAVID a donné pouvoir à
F. DA SILVA ; J. DJENAIID a donné pouvoir à G. FRAYSSE ; I. DOGBO a
donné pouvoir à I. LAFAYE ; H. KÉRIVEL a donné pouvoir à
B. ESTREMANHO ; C. SABRI a donné pouvoir à M. PROVOTAL ;
A. MUSY-BRELIER a donné pouvoir à C. CRUEIZE ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et
organisant les grades s'y rapportant, pris en application du code
général de la fonction publique ;

CONSIDÉRANT qu'au 12 décembre 2023, le tableau des effectifs
faisait apparaître un total de 88 postes ;

CONSIDÉRANT qu'une actualisation du tableau des effectifs s'avère
nécessaire pour procéder à des ajustements liés à des vacances de
postes, départ ou à l'évolution de certaines missions ;

CONSIDÉRANT que les emplois en question s'ils ne sont pas pourvu
par un fonctionnaire, peuvent être occupés par un agent contractuel
en application de l'article 332-14 ou 332 -8 du code général des
collectivités

CONSIDÉRANT que la rémunération correspond à la grille afférente
aux grades ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité social territorial du 26
novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission
décembre 2024 ;

**Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après
avoir délibéré et voté à l'unanimité,**

DÉCIDE

1 - La suppression des postes suivants

Filière technique

Grade	Tps Hebdo	NB Postes	Motifs
Agent de maîtrise ppal	35h	1	Annulation du recrutement
Agent de maîtrise	35h	1	Annulation du recrutement
Technicien	35h	1	Annulation du recrutement
Technicien ppal 1°cl	35h	1	Annulation du recrutement
Technicien ppal 2°cl	35h	1	Annulation du recrutement
Adj tech	35h	1	Modification du recrutement
Adj tech ppal 2°cl	35h	1	Modification du recrutement
Adj tech ppal 1°cl	35h	1	Modification du recrutement
Adj tech	22h30	1	Fin de contrat
Technicien ppal 2°cl	35h	1	Pas de nomination

Filière administrative

Grade	Tps hebdo	NB poste	Motifs
Attaché	35h	1	Avancement de grade
Adj administratif ppl 2°cl	35h	1	Recrutement autre grade
Adj administratif	35h	1	Recrutement autre grade
Adj administratif ppl 2°cl	35h	1	Recrutement autre grade
Adj administratif	35h	1	Avancement de grade
Rédacteur	35h	1	Recrutement sur grade différent

Filière animation

Grade	Tps Hebdo	NB Postes	Motifs
Adj animation ppal 2°cl	36h	1	Changement de filière
Adj d'anim	36h	1	Suppression de poste

Soit un total de 19 postes supprimés

2 - La création des postes suivants**Filière animation**

Catégorie	Cadre d'emploi	Temps de travail	Motifs	NB postes
C ou B	Adj d'animation ou animateur	35h	Av. grade	1
C	Adj d'animation	35h	Av. grade	1

Filière administrative

Catégorie	Cadre d'emploi	Temps de travail	Motifs	NB postes
C	Adj administratif	35h	Av. grade	1

Filière animation

Catégorie	Cadre d'emploi	Tps de travail	Motifs	NB postes
C	Adj d'animation	11h	Modif tps trav	1
C	Adj d'animation	9h	Mo	1

Filière technique

Catégorie	Cadre d'emploi	Tps de travail	Motifs	NB postes
C ou B	Adj tech ou agt maîtrise	35h	Av. grade	1
C	Adj tech ou agt de maîtrise	35h	Av. grade	1
C	Adj tech ou agt maîtrise	35h	Av grade	2

Soit un total de 9 postes créés

ARRÊTE le nombre de postes ouverts figurants désormais au tableau des effectifs à 81 postes ;

DIT que les crédits nécessaires sont insc
012.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.

Fait à Villiers-sur-Orge, le 17 décembre 2024

Le Maire

Gilles TRAYSSE



Envoyé en préfecture le 07/01/2025

Reçu en préfecture le 07/01/2025

Publié le



ID : 091-219106853-20241217-DL_2024_058-DE

